

## INFORMATION RÉGLEMENTÉE

# REGULARISATION EN COURS DE LA SITUATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES A LA SUITE D'UNE ERREUR DE FORME DANS LA PROCEDURE DE NOMINATION – MISE A JOUR DU CALENDRIER DE PUBLICATION DE L'URD VALANT RFA

**La Plaine Saint Denis, le 31 mars 2023** – Showroomprivé (SRP Groupe), groupe européen spécialisé dans le *smartshopping*, annonce que ses commissaires aux comptes ont porté à sa connaissance la survenance d'une irrégularité lors de la nomination, en 2017, de Alain Pater SAS, en qualité de suppléant de l'un des commissaires aux comptes de la Société. Celui-ci est devenu depuis 2021 co-commissaire aux comptes titulaire, en remplacement du co-commissaire aux comptes temporairement empêché.

Cette irrégularité technique est due à une erreur involontaire dans la procédure applicable lors de la nomination de ce suppléant, à la suite d'un changement législatif intervenu peu avant cette nomination<sup>1</sup> Cette erreur technique est sans lien avec les informations comptables et financières figurant dans les comptes.

La Société rappelle que les comptes consolidés de la Société pour l'exercice 2022 ont été publiés le 8 mars 2023, après finalisation des procédures d'audit par les commissaires aux comptes, et sont accessibles sur le site Internet de la Société à l'adresse suivante : <http://showroomprivégroupe.com>.

À présent, la Société entend prendre toutes les actions nécessaires pour régulariser la situation dans les prochaines semaines. À cet effet, la Société convoquera une assemblée générale des actionnaires pour la fin mai. La Société communiquera prochainement l'ordre du jour et la date de cette assemblée générale.

En conséquence des délais nécessaires pour procéder à la régularisation de cette irrégularité formelle, le dépôt du document d'enregistrement universel sera retardé. Cette date ainsi que celle de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra postérieurement à ce dépôt seront communiqués ultérieurement. La Société s'attachera à finaliser cette régularisation dans les meilleurs délais.

## PROCHAINES INFORMATIONS

Chiffre d'affaires du 1<sup>er</sup> trimestre 2023 le 20 avril 2023

## DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Ce communiqué de presse ne contient que des informations sommaires et n'a pas pour but d'être détaillé.

Ce communiqué de presse peut contenir de l'information et des déclarations prospectives relatives au Groupe et à ses filiales. Ces déclarations incluent des projections financières et des estimations et leurs hypothèses sous-jacentes, des déclarations par rapport aux plans, aux objectifs et aux attentes vis-à-vis des opérations à venir, des produits et services futurs, et des déclarations vis-à-vis de la performance future. Les déclarations prospectives peuvent être identifiées par les mots « croire », « anticiper », « objectif » ou des expressions similaires. Bien que le Groupe estime que les attentes reflétées par de telles déclarations prospectives soient raisonnables, les investisseurs et les actionnaires du Groupe sont avertis du fait que l'information et les déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, nombre desquels sont difficiles à prévoir et généralement hors du contrôle du Groupe, ce qui pourrait impliquer que les résultats et les événements effectifs diffèrent significativement et défavorablement de ceux communiqués, sous-entendus ou indiqués par cette information et ces déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents déposés ou devant être déposés à l'Autorité des marchés financiers par le Groupe (notamment ceux détaillés au chapitre 4 du document de référence de la Société). Le Groupe ne prend aucun engagement de publier des mises à jour des informations prospectives, que ce soit à la suite de nouvelles informations, à des événements futurs ou à tout autre élément.

<sup>1</sup> Ordonnance n° 2016-315 du 17 mars 2016 relative au commissariat aux comptes complétée pour son application par le décret n° 2016-1026 du 26 juillet 2016.

## À PROPOS DE SHOWROOMPRIVE

Showroomprivé est un acteur européen de la vente événementielle en ligne, innovant et spécialisé dans la mode. Showroomprivé propose une sélection quotidienne de plus de 3 000 marques partenaires sur ses applications mobiles ou son site Internet en France et dans six autres pays. Depuis sa création en 2006, la société a connu une croissance rapide.

Coté sur le marché Euronext Paris (code : SRP), Showroomprivé a réalisé en 2022 un volume d'affaires brut TTC<sup>2</sup> de près de 950 millions d'euros, et un chiffre d'affaires net de 657 millions d'euros. Le Groupe est dirigé par David Dayan, co-fondateur, et emploie plus de 1 000 personnes.

Pour plus d'information : <http://showroomprivegroup.com>

## CONTACTS

### Showroomprivé

Sylvie Chan Diaz, Relation Investisseurs  
[investor.relations@showroomprive.net](mailto:investor.relations@showroomprive.net)

Anne-Charlotte Neau Julliard  
[anne-charlotte.neau-juillard@showroomprive.net](mailto:anne-charlotte.neau-juillard@showroomprive.net)

### NewCap

**Communication financière**  
Théo Martin, Louis-Victor Delouvrier

**Relations médias financiers**  
Gaelle Fromaigeat, Nicolas Merigeau  
[showroomprive@newcap.eu](mailto:showroomprive@newcap.eu)